L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 MAI 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $[illegible] le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 21 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par O. de Fériet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une maison et terrain dans la rue Casacalvo, entre les rues Poste et Espagne. Egalement, un terrain dans la rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Espagne, de la succession Clairolne Vasnier. Aussi, un terrain avec une maison en briques, &c., rue Bourgogne, entre Hôpital et Ursulines, et trois terrains au nouveau faubourg Marigny, Troisième District, de la succession veuve Mailot. Aussi, une résidence de prix, rue l'Esplanade, entre Marais et St-Claude. Aussi, quatre ilets de terre dans le Premier District.

Par D. E. Morphy—à 11 heures et demie, au No 47 rue des Magasins, des limes, quincaillerie et chaînes.

Par Hoffman, Marks & Co—Vente à crédit et par catalogue, au magasin de Kaufman Brothers, au coin des rues Baronne et Poydras, à 10 heures du matin, tout le stock entier de marchandises sèches en gros de Schwartz, Kaufman & Co No 100 de la rue Gravier, et transporté pour la vente. Egalement, tout le stock de Kaufman Brothers, formant le plus bel assortiment.

Par Hala, Blohm & Co—No 21 rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches, articles de fantaisie et chapeaux.

Par F. Roger & Co—à leur salle d'encan, rue de la Vieille Levée, 300 caisses bottes, souliers et brodequins. Aussi—aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille Levée, linge fait et chapeaux.

Par Montgomery Bros. & Co—à leur salle d'encan vente régulière de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et aux écuries de P. Lloer, rue Gravier, magnifiques chevaux appareillés et de monture, beaux mulets, belles vaches laitières, buggies, wagons et harnais.

Par H. Scott—habillements et chapeaux.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres marchandises sèches, étrangères et américaines, etc.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

Grande vente de Chaussures.—MM. Louis Stern & Bros, vendront demain vendredi, 22 du courant, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, rue du Camp No 26, un grand assortiment de chaussures tout nouvellement expédié des meilleures fabriques du Nord et choisi expressément pour ce marché. Le tout sera vendu sans réserve et les conditions seront annoncées au moment de la criée. Nous appelons l'attention du commerce sur cette vente importante qui comprend près de 500 caisses d'articles supérieurs.

UNE PRÉDICTION DU "WORLD."—Depuis le commencement du procès présidentiel, le World a soutenu que le Président serait acquitté. Dans son numéro de samedi dernier, avant le vote sur le onzième chef, il publiait une liste des sénateurs qui voteraient sur ce chef pour la condamnation et pour l'acquittement, et cette liste a été parfaitement justifiée par l'événement. Le même article contient le vote probable des sénateurs sur les autres chefs; en voici le tableau:

Articles.	Coupable.	Non coupable.
Ier	28	25
II	34	19
III	13	40
IV, V, VI, VII	13	40
VIII	34	19
IX	13	40
X	17	37
XI	34	19

Si le World a aussi bien vu sur ces articles que sur le onzième, alors, l'acquittement du Président est certain.

LES CONSTITUTIONS DU SUD ET LE PRÉSIDENT.—Voici en quels termes est conçu le message du Président qui transmet au Congrès les nouvelles Constitutions des Etats du Sud:

Au Sénat et à la Chambre des Représentants.

Je transmets au Congrès les documents ci-joints, qui sont tous les papiers qui m'ont été soumis relatifs aux procédures auxquelles il a été trait dans la Caroline du Nord et la Louisiane.

ANDREW JOHNSON.

On voit que le Président évite de reconnaître au document en question aucun caractère légal.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est ce soir la clôture de la saison théâtrale, le jour d'adieux des artistes au public et du public aux artistes. Pour cette raison tous les habitués devraient se donner rendez-vous à l'Opéra, ne serait-ce que pour se dire au revoir et pour donner une dernière preuve de sympathie à la direction, aux artistes et au bénéficiaire, M. Normandin, qui a bien mérité de tous par son zèle et son assiduité.

Le spectacle choisi est *La Juive*, magnifique opéra d'Halévy, qui a été déjà chanté avec beaucoup de succès par MM. Picot, Damiani, Van Huffien, et Mmes Fanschetti-Faye et Ségoin. Nous espérons que cette dernière soirée clora dignement la saison théâtrale.

La réunion des abonnés de l'Opéra qui avait été fixée à ce soir, est renvoyée à samedi prochain, à sept heures et demie du soir. Les membres du comité chargés de rédiger un projet de règlement sont priés de se réunir au foyer de l'Opéra vendredi soir, à sept heures et demie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir l'Académie de Musique donne une pièce qui attirera toute la ville. C'est la première représentation de l'*Impeachment*, ou la mise en scène des hommes et des choses en 1868 aux Etats-Unis, le tout dans un acte *hautement* inconstitutionnel. On y verra Ben.... et Butl....

On donnera encore *les Nymphes de la Mer des Caraïbes*, avec des tableaux, des combats, des chansons, danses, &c.... Le spectacle commencera par une scène où paraîtra toute la compagnie. Avec un programme de ce genre le succès de la soirée est certain.

LES CONCLAVES RÉUNIS.—Les officiers et membres du conclave Ætna, du conclave Aurora et du grand conclave de la Louisiane, et les officiers et membres de tous les conclaves subordonnés se sont réunis hier soir vers 7 heures, au coin de la rue de la Douane et Passage de la Bourse, pour aller assister à l'installation du conclave Oliver No 16, qui devait avoir lieu rue Joséphine No 67, entre les rues Felton et Rousseau. Tous les membres portaient leurs insignes, et la procession, ayant à sa tête le premier corps de musiciens de la ville, présentait un coup d'œil magnifique. Nous prions MM. les membres des conclaves d'agréer nos plus sincères remerciements pour la sérénade très flatteuse dont ils ont bien voulu nous honorer en passant devant les bureaux de l'*Abeille*.

La Camélia—Ce magnifique steamer, commandé par le capitaine W. L. Cozzens, en connexion avec le steamer Wenona, fera dorénavant un service journalier entre la Nlle-Orléans, Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Nous avons déjà dit que les installations du Camélia sont excellentes et qu'il est fait pour inspirer toute confiance. Le capitaine Cozzens que nous connaissons depuis 20 ans, a la réputation du vieux capitaine Forsyth, si populaire dans le service de la côte de la Nlle-Orléans à Pensacola. Nous ajouterons que le Camélia ne devant jamais être retiré de la ligne pour laquelle il est annoncé, les habitants de Madison, Covington, Lewisburg et Mandeville peuvent compter avec certitude sur la régularité et la permanence du service.

Restaurant des Etats Unis.—M. Fritz Huppenbauer, qui s'est fait connaître d'une manière si favorable dans plusieurs établissements de consommation tenus par lui, tient le restaurant des Etats-Unis, rue Commune, entre les rues St Charles et Camp. Dire que M. Huppenbauer brille dans ce poste comme il a brillé dans tous les autres où il s'est trouvé, c'est à peu près inutile, car sa réputation est faite et bien établie. Notre but se borne donc à rappeler à nos lecteurs que le Restaurant des Etats-Unis est prêt comme toujours à recevoir dignement le public consommateur.

Gazier.—M. Julius Loeffler, rue de Chartres, No 126, entre St-Louis et Toulouse, annonce aujourd'hui dans l'*Abeille* que non-seulement il pose les installations pour le gaz, mais encore qu'il vend toutes sortes d'installations, de tuyaux, &c.—Voyez l'annonce.

CRÈTE.

Un fait piquant et instructif vient, s'il faut en croire des correspondances de la Canée adressées à un journal du soir, de se passer sur la côte de Sphakia, le 9 avril. Les Crétois se sont opposés au débarquement de passagers et de matériel de guerre que le navire à vapeur hellénique *Enosis* se disposait à effectuer sur le littoral. Les Crétois déclarèrent à cette occasion que depuis trop longtemps on les poussait sans profit à la révolte, et qu'ils voulaient cesser désormais une lutte sans chance et ruineuse pour eux.

Les volontaires grecs retournèrent à bord de l'*Enosis*, où ils purent méditer à leur aise sur les devoirs de la neutralité.

DÉSORDRES EN VIRGINIE.—Nous trouvons le récit suivant dans le *Republican* de Lynchburg (Virginie.)

Vendredi soir, M. Francis Henry Brokenbrough, fils de l'Hon. W. Brokenbrough, et frère de notre honorable citoyen de cette ville, le major J.-B. Brokenbrough, se rendait à sa résidence, à Lexington, avec sa mère et une autre dame, lorsqu'il rencontra un nègre et plusieurs négresses, qui lui barraient le chemin sur le pavé. Le jeune Brokenbrough, par égard pour les dames qu'il accompagnait, ne fit pas justice de l'injure sur le moment; mais après avoir conduit les dames à la maison, il revint et apostropha le nègre en lui demandant la raison de l'insulte qu'il en avait reçue mais sans aucun dessein arrêté de lui administrer le châtiment qu'il avait mérité. Le nègre, pour toute réponse, tira incontinent un pistolet de sa poche et fit feu sur M. Brokenbrough, qu'il atteignit en pleine poitrine. Arrêté sur le champ, il a été conduit à la prison le lendemain matin.

Dans la matinée, le bruit de ce qui s'était passé s'est répandu, et avec lui l'indignation a grandi de proche en proche, surtout quand on a su qu'il y avait danger de mort de la part du jeune Brockenbrough, qui est très aimé dans la ville. Une foule considérable s'est portée à la prison dans le dessein de lyncher le nègre. Heureusement, le général Lee est intervenu et a prévenu l'accomplissement de ce dessein. A sa voix, la foule s'est dispersée et l'ordre a été rétabli. Une exécution sommaire a été évitée et la justice régulière aura son cours.

Le *Sun* imprime les lignes suivantes:

"On dit que le général Dix est en froid avec Napoléon III, et que l'empereur ne lui adresse la parole que lorsqu'il y est contraint par quelque nécessité officielle. Ce mécontentement proviendrait du grand nombre de demandes de naturalisation adressées au général Dix par des Français."

Le *Sun* est mal informé. Nous savons de source certaine que les rapports entre les Tuileries et le ministre des Etats Unis n'ont jamais été meilleurs. Et quant aux nombreuses demandes de naturalisation formées à l'ambassade, elles se réduisent en réalité à *deux*, dont une émanant d'un étranger, ainsi que le fait a été officiellement constaté dans un communiqué que nous avons reproduit il y a quelque temps. (*Courrier des Etats-Unis.*)

DÉPART DU CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 15 mai:

Au nombre des passagers qu'emporte demain la *Ville de Paris*, se trouve M. LE BARON GAULDRÉE BOILLEAU, consul général de France à New York, qui a obtenu un congé pour se rendre en Europe. Nous espérons que cet éloignement ne sera que temporaire, et que M. Gauldrée Boilleau reviendra, son congé expiré, reprendre les rênes d'une administration qui, entre ses mains, a toujours couvert d'une chaude sollicitude et d'une protection efficace les intérêts souvent très graves de nos nationaux.

NOUVELLES DES ANTILLES.—Les nouvelles des Antilles françaises sont assez favorables. La récolte s'annonce sous les plus heureux auspices. On se rappelle que, sous l'empire du nouveau sénatus consulte qui régit les colonies françaises, le conseil général de la Guadeloupe avait cru devoir supprimer une partie des droits de douane, tandis que celui de la Martinique les avait maintenus. Diverses tentatives avaient été faites à Paris pour obtenir l'annulation des mesures libre-échangistes prises par le conseil de la Guadeloupe. Nous sommes heureux d'annoncer que ces tentatives n'ont pas abouti, et que le principe de la liberté économique pour nos colonies a été sauvegardé.

Un décret impérial, inséré dans le *Moniteur* du 25 avril, rend exécutoire la délibération du conseil général de la Guadeloupe, portant suspension des droits de douane établis à l'importation des produits étrangers tels que le sucre, le tafia, le café, le coton, le cacao, le tabac, le rocou et la vanille.

HAITI.—On mande de Port-au-Prince à la date du 27 avril:

"L'insurrection, qui, depuis un an, tient le gouvernement de Salnave en échec, a considérablement grandi et s'est étendue sur toute la région de l'Artibonite que commande le général Chevalier. Les Gonaïves et St Marc sont menacés, et le bruit courait que le général Nissage Saget s'était déclaré en faveur des insurgés. Si ce bruit se confirmait, il serait douteux que le gouvernement de Salnave pût tenir longtemps. Celui-ci déploie, néanmoins, une activité extraordinaire; il a ordonné une levée en masse à Port-au-Prince où tous les citoyens de 18 à 60 ans ont été incorporés dans la garde nationale. Lui-même est au Fort Liberté faisant ses derniers préparatifs pour marcher sur les insurgés avec ses troupes régulières."

Les devoirs des classes élevées.

Sous ce titre, la *France* publie, dans un de ses derniers numéros, un article rempli de sages conseils qui peuvent trouver leur application aux Etats-Unis et surtout en Louisiane. Bien des fois nous avons reproché aux négociants et aux propriétaires leur abstention ou leur inaction dans les affaires politiques. De temps à autre ils sortent de leur apathie pour faire un effort, mais le plus souvent, préoccupés de leurs intérêts immédiats, ils abandonnent la direction des affaires politiques et celle des affaires de l'Etat et de la ville aux politiciens de profession, et en faisant cela ils méconnaissent aussi bien le soin de leurs intérêts particuliers que celui de l'intérêt général de la société, auquel il est de leur devoir de songer. Nous les engageons à méditer les réflexions suivantes d'un journal qui sait heureusement allier les idées les plus libérales à un sage esprit de conservation:

"A côté d'espérances exagérées qui lui viennent de ses passions et souvent d'influences coupables, le peuple a des aspirations légitimes, et il mérite d'être encouragé quand il veut s'élever par l'instruction, le travail et la prévoyance.... Les classes élevées prendront-elles le parti de la *résistance*, de l'*abstention* ou de la *direction*?

"Si elles font obstacle, elles seront vite écrasées, et l'effort du peuple pour le briser ne ferait qu'ajouter à la puissance et à la violence de sa course.

"L'abstention laisserait passer le torrent qui, en s'élevant peu à peu, les couvrirait de ses flots, les ensevelirait sous le sable et se répandrait suivant sa pente ou son caprice, sans plus les compter que les vivants ne comptent les morts.

"Reste donc la direction.... C'est là votre devoir.... Nous le savons, le peuple ne paraît pas disposé à accepter une main qui le dirige; mais il n'a pas autant de parti pris qu'on le croit généralement; il hésite, il cherche, il écoute et accepte, sans même s'en rendre compte, l'influence qu'il prétend repousser, si elle se montre affectueuse et disposée à l'aider dans ses espérances et ses efforts."

Ainsi parlait, le 24 février 1868, dans la chaire de Sainte-Clotilde, en face d'un très brillant auditoire, un des prélats les plus éclairés et un des esprits des plus courageux de notre époque, Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève.

L'orateur se plaçait naturellement au point de vue chrétien. Mais ce qui est vrai de l'influence religieuse et sociale l'est aussi et plus encore de l'influence politique.

La redoutable leçon des événements confirme ces conseils de la prévoyance.

Un des sages de l'Assemblée constituante, qui en eut trop peu, Malouet, raconte dans ses Mémoires qu'après avoir rédigé les cahiers du bailliage de Riom, il fit lire ces cahiers, très accentués dans le sens des réformes, par M. Necker, alors dans tout l'éclat de son éphémère popularité.

Le ministre de Louis XVI lui dit: "Vous avez peut-être raison; vous avez fait la part des communes la plus large possible: mais vous ne tenez aucun compte des résistances des deux premiers ordres; et faire prononcer le roi dans ce sens, ce serait éloigner de lui sans retour la noblesse et le clergé, qui mettent cependant un grand poids dans la balance."

La réponse de Malouet est remarquable:

"Ce ne sont pas, dit-il, les résistances des deux premiers ordres que je crains, c'est l'exagération des communes. Vous en avez trop fait ou trop laissé faire pour empêcher maintenant que les propositions que je vous ai soumises se réalisent, c'est à ne pas les dépasser qu'il faut se borner; car au delà c'est l'anarchie. Mais si, dans la direction très décidée et très impétueuse qu'ont prise les opinions, *le roi hésite, si le clergé et la noblesse résistent, malheur à nous! tout est perdu!*"

Comme le fait observer justement M. Cuvillier Fleury, qui cite ces paroles dans le *Journal des Débats*, ce jour-là Malouet fut prophète à force de sagesse et de bon sens.

L'honnête et loyal constituant, parlant ailleurs de la nécessité de diriger la révolution pour la contenir, ajoutait: "Il est fort aisé d'établir dans un salon, entre gens du même monde et du même avis, que ce sont les intendants, les parlements et les trois ordres qui nous conviennent; mais essayez d'accréditer cette doctrine dans les villes, dans les campagnes, dans les garnisons, dans les arsenaux; essayez de prouver à deux millions d'hommes armés et indépendants qu'ils doivent replacer sur leurs têtes tous les jougs qu'ils ont brisé. Je dis que Cicéron et Démosthènes y échoueraient, et que Frédéric-le-Grand n'y parviendrait qu'à la tête de son armée."

Même à la tête de son armée, Frédéric-le-Grand n'y fût point parvenu. Le mouvement était supérieur à toute force humaine; tout ce qu'on pouvait faire, c'était de le modérer en se plaçant à sa tête; mais ce qu'on pouvait faire c'est précisément ce qu'on ne fit pas. Des trois partis possibles: la résistance, l'abstention, la direction, on s'attacha aux deux premiers en négligeant le troisième, qui seul eût pu prévenir tant de malheurs et tant d'excès.

Autre exemple moins saisissant, mais non moins instructif, en ce qu'il nous est donné par une société entièrement différente de celle de l'ancien régime et de la nôtre. Nous avons placé tout récemment sous les yeux de nos lecteurs le sombre tableau, tracé par un journal de New-York, de la situation qu'offre aujourd'hui l'Union américaine et des dangers auxquels s'expose cette grande démocratie dans la voie où elle est entrée et où la pousse de plus en plus, sans contrepoids désormais suffisants, la violence des partis.

La cause, non pas peut-être la seule, mais une des causes certainement les plus actives de la démoralisation politique dénoncée par le *New York Herald*, un admirateur des Etats-Unis, qui était en même temps un observateur sagace, M. de Tocqueville, la signalait, il y a bien des années, dans cette sorte d'éloignement qu'éprouvaient pour les affaires publiques les hommes arrivés à la fortune et que leurs lumières, leur situation, leur tempérament, rendaient les plus propres à exercer une heureuse et utile influence.

Il en résultait, en effet, qu'on ne voyait guère arriver aux législatures des différents Etats et au Congrès que des médiocrités violentes et passionnées, ou des hommes faisant de la politique un métier, ce qu'on appelle aux Etats-Unis des *politicians*. Or, si le règne des médiocrités violentes—elles le sont toujours—trouvait son correctif dans ce système d'attributions pondérées, divisées, réparties sur un immense territoire, il ne saurait en être de même aujourd'hui que la concentration des pouvoirs peut livrer aux entraînements d'un moment les plus graves intérêts du pays.

Ainsi, sous les constitutions et les régimes les plus divers, la résistance et l'abstention des hommes modérés renferment les mêmes périls.

Depuis 89, la France est une démocratie en droit, et elle l'est aujourd'hui en fait, cela est évident, et on peut ajouter, cela est irrévocable. Ceux mêmes qui le regrettent ne sauraient le contester. La question n'est donc plus de savoir si nous serons une démocratie, — ce point est hors de cause, — mais quelle démocratie nous serons: une démocratie envieuse, intolérante, jalouse de toute supériorité, poussant le sentiment égalitaire jusqu'au nivellement, n'ayant enfin d'autre frein que le despotisme; ou bien une démocratie large, libérale, tempérée par toutes les influences légitimes du talent, de la science, du patriotisme, trouvant en elle-même son équilibre et son contre-poids.

La solution de ce problème dépend beaucoup de l'attitude que prendront les classes élevées ou, pour employer un mot plus juste, les classes éclairées. Leur rôle peut être considérable, si elles le comprennent et si, en le comprenant, elles le remplissent résolûment et en dehors de tout parti pris. Mais il y a une chose dont elles ne sauraient être trop convaincues, c'est qu'il n'y a plus aujourd'hui d'autre influence que celle qui s'acquiert par l'action, et qu'on ne la conserve que comme on l'obtient, par l'action.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—20 Mai.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M	70 degrés
12 " "	75
3 " P. M.	78 1/2
6 " "	77

PROCES EN DOMMAGES. — E. B. Tinney, juge de paix de la paroisse St-Charles, a intenté une action de $10,000 en dommage devant la Sixième Cour de District, contre les propriétaires du *Commercial Bulletin*, journal de cette ville, à cause d'un *item* de chronique locale, qui le concerne, publié dans le numéro de ce journal du 18 courant, où il est accusé d'avoir assailli, avec intention de meurtre, Wm. T. Bartlett, (de cette ville) pendant qu'il était dans la paroisse St Charles. L'affaire est devant la Cour de District des Etats Unis, à laquelle elle a été livrée par M. E. M. Ivans, qui était son garant pour comparution.

VOL.—M. R. Gallard, tailleur, rue des Remparts, No 8, ayant rapporté à la Cour du recorder que des voleurs avaient enlevé du rez-de-chaussée où est son magasin, pour $300 à $400 de draps ou de marchandises, a obtenu un mandat de perquisition, au moyen duquel les articles manquants ont été trouvés en la possession de Louis Hynes. En conséquence ce dernier a été arrêté.

ARTICLES VOLÉS.—L'officier Rogers a apporté à la station de police un lot de selles, harnais, etc., trouvés rue Baronne et supposés avoir été mis là par des gens qui les avaient volés.

GRAND VOL.—Vers 2 heures, hier matin, la maison de M. Olivier Burdette, rue Pritchard No 165, entre les rues Magasins et Constance, a été visitée par des voleurs qui ont emporté quantité de hardes, $2000 en or et d'autres articles. Un nommé Henry Aston a été arrêté comme un des voleurs. Les autres sont inconnus.

LES VOLEURS A L'ŒUVRE.—Des voleurs sont entrés hier matin dans la maison occupée par M. Dominique Paris, No 237 rue Bourgogne et ont enlevé $110 en or, trois montres et une chaîne d'or.

Trois nègres, Albert Palcal, Ch. Johnson et John Davis, ont été arrêtés sur le soupçon d'avoir commis le vol dont il est question dans un autre article, au détriment de M. R. Gaillard, rue des Remparts No 8.

Un individu nommé Louis Hynes a été arrêté aussi, sous la prévention d'avoir acheté les articles, sachant qu'ils étaient volés. Hynes a fourni caution pour comparaître.

SANS ASILE.—La police fatiguée d'avoir à abriter tous les soirs une quantité toujours plus nombreuse de gens qui sont sans feu ni lieu, a fini par les envoyer au workhouse. La mesure est bonne; mais elle serait meilleure si on forçait ces vagabonds de toute espèce, qui ont de bons bras, à mériter par leur travaux l'hospitalité qu'on leur donne.

NOYÉ OU ASSASSINÉ.—Le corps d'un nommé W. C. Bennett, charpentier de son métier, a été trouvé hier dans le nouveau canal avec une escarre de deux pouces de long sur l'œil gauche, ce qui indiquerait qu'il a été assassiné pour de l'argent, car on dit qu'il avait $25 sur lui la dernière fois qu'on l'avait vu, dimanche matin. Il était âgé de 55 ans et était homme de famille.

FEU.—Hier matin, vers 4 heures, le feu a éclaté dans la cuisine de la maison rue Poydras No 129, occupée par Mlle J. S. Grant, propriétaire de l'hôtel Waverley. Le dommage n'est pas considérable.

COUR DU RECORDER NEVILLE. — Antonio Maggio accusé d'avoir assailli Margaret Badshaw, avec une arme dangereuse, a été interrogé hier et renvoyé devant la 1re cour de District.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — George Wilson, poursuivi pour vol, a été acquitté.

Dans l'affaire de Frank Petrie, accusé d'avoir poignardé Wm. Mayfield avec intention de meurtre, le juri n'a pu s'accorder. Remise au 27.

Le grand juri a lancé un bill contre Antonio Pecorre, pour avoir mis le feu à une maison pendant la nuit; aussi contre J. B. Polingne et Achille Gajac, accusés d'avoir détourné $5000 en coupons de bons de 7 30, déposés chez lui par le capitaine Robert.

Plusieurs autres affaires ont été remises.

RECORDER NEVILLE.—Jim Turner, accusé d'avoir assailli Jim Wilson avec un rasoir, a été condamné à $25 d'amende.

Henry Ashton, pour vol, a été condamné à passer 90 jours au Work house.

Wesley Good, accusé de vol, a été renvoyé en prison.

Henry Scott, poursuivi pour la même offense, et ne pouvant fournir caution, a été aussi renvoyé à la geôle.

BUREAU DE POLICE.—Ont été renvoyés de la police les officiers dont les noms suivent:

L'officier J. Kearney, du 3me district, pour avoir insulté des dames.

L'officier L. A. Durignaud, du 2me district, pour avoir laissé son poste pendant un incendie et avoir employé un langage insultant envers son officier supérieur.

L'officier M. McZeven, du 2me district, sous plusieurs accusations de soulaison et de négligence de devoir.

L'officier McFall, du 4me district, pour nombreuses absences sans congé et ivrognerie habituelle.

L'officier J. Kurla, du 1me district, pour ivrognerie et absences sans congé.

L'ABYSSINIE.

La mort de l'empereur Théodoros vient de livrer à l'Angleterre une de ces positions stratégiques qui ont toujours été le but de sa politique extérieure. Aussitôt que la grande idée de M. de Lesseps a eu un commencement d'exécution les yeux de l'Europe et les ambitions de toutes les puissances maritimes se sont tournés vers ces côtes d'Abyssinie qui bordent la nouvelle route de l'Inde. C'est là seulement qu'il faut chercher le véritable mobile de la guerre que les Anglais viennent d'entreprendre; la délivrance de leurs nationaux n'en était que le prétexte.

Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire et de se rappeler le passé de ce grand pays, qui fut autrefois l'Ethiopie, pour comprendre toute l'importance de la victoire du général Napier.

L'Abyssinie fut le berceau de la civilisation égyptienne, et encore de nos jours les traditions du pays font remonter aux âges les plus reculés l'origine de la dynastie dont le dernier descendant Négoussié fut détrôné et mis à mort par Théodoros. C'était un article de foi pour les habitants de cet empire que leur prince était issu des amours célèbres de Salomon et de la reine de Saba.

L'Abyssinie offre cet exemple unique d'être la seule contrée africaine qui ait résisté à l'invasion musulmane et conservé sa foi chrétienne. Séparée par l'islamisme du reste du monde catholique, elle n'a été connue dans les temps modernes qu'après que les navigateurs portugais eurent retrouvé la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance. Ils découvrirent alors l'Abyssinie, et ce fut un sujet d'étonnement pour le monde savant de cette époque, de retrouver une nation chrétienne par delà l'immense empire de la foi musulmane.

De nos jours, l'Abyssinie va reprendre forcément l'importance qu'elle avait dans l'antiquité et aux derniers temps de l'empire romain. Grâce à son élévation sur des plateaux qui dominent le désert africain, elle jouit sous cette zone brûlante d'un climat tempéré, et forme une immense oasis deux fois grand comme la France, et d'une fécondité exceptionnelle. Elle est arrosée par le Nil et ses affluents; son versant de la mer Rouge est sillonné par de nombreux cours d'eau qui se perdent aujourd'hui dans les sables, mais que l'industrie moderne aura promptement canalisés et dirigés jusqu'à la mer, supprimant l'obstacle redoutable de la traversée des terres chaudes.

Le peuple abyssin est une race vigoureuse, guerrière, d'un caractère excessivement mobile, et la résistance à l'influence et à la domination étrangère ne présentera pas cette froide persévérance que l'on rencontre parmi les nations musulmanes, et qui rend si lente notre colonisation africaine. La foi chrétienne facilitera encore l'établissement de ses relations avec l'Europe.

En 1860, une mission française s'était rendue auprès de Négoussié, qui était à cette époque le souverain du pays: elle avait obtenu de larges concessions qui nous auraient assuré notre part légitime d'influence sur la mer Rouge et auraient contrebalancé l'importance des possessions anglaises dans les Indes. Il faut regretter que les circonstances ne nous aient pas permis de profiter de cette expédition habilement conduite par le commandant de Roussel qui, depuis, a trouvé une mort glorieuse dans la campagne du Mexique. Les événements actuels donnent à cette mission un intérêt nouveau, et nous en retracerons les principaux incidents dans un autre article.

ANGLETERRE ET ABYSSINIE.

Les feuilles anglaises, libérales ou tories, sont unanimes, il faut le reconnaître, pour repousser toute idée de colonisation par l'Angleterre sur les côtes d'Abyssinie. Le *Star* assure qu'à la fin de mai il ne restera plus un seul Anglais ou Indien sur la côte africaine. Le *Times* constate avec une véritable satisfaction que la dépêche de sir Napier se termine par ces mots: "L'armée reviendra immédiatement." — Le *Daily News* s'écrie avec joie: "Les prisonniers sont libres, notre tâche est complètement finie en Abyssinie."

A quoi attribuer cette indifférence pour la conquête? Est-ce un mouvement spontané et bien nouveau, chez le peuple anglais, de magnanimité et de désintéressement politiques? N'est-ce pas plutôt une détermination inspirée à l'Angleterre par les dépenses et les ennuis incessants que lui occasionnent les colonies depuis plusieurs années?

L'*International* assure que, tandis que toute la presse anglaise est unanime sur l'urgence du départ immédiat de l'armée d'Abyssinie, un comité va se former dans la Cité de Londres dans le but de présenter une adresse à lord Stanley, demandant que le gouvernement s'assure une position stratégique en Abyssinie pour la protection du commerce anglais.

Le bruit courait même, suivant cette feuille anglo française, que deux princes indigènes auraient déjà demandé à sir Robert Napier de rester en Abyssinie pour régler les affaires intérieures du pays.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

La Convention de Chicago.

Parmi les délégués figurent 19 nègres.

Les Radicaux font flèche de tout bois.

Les commissaires d'impeachment.

Ils font la chasse aux télégrammes.

Projet de loi pour creuser les Passes du Mississippi.

Réclamations américaines contre le Mexique.

Brouille probable avec ce pays.

Le sénateur Henderson sommé de comparaître devant les commissaires.

Il refuse de comparaître avant de consulter le Sénat.

Nouvelles Européennes.

Londres, 20—Le gouvernement interdit la déposition de l'évêque Colenso.

Berlin, 20—Le Zolverein refuse de taxer le pétrole.

Vienne, 20—L'empereur a signé la loi établissant l'égalité légale des sectes religieuses.

Nouvelles de Washington.

Washington, 20—Pas de séance.

CHAMBRE—Sans avoir expédié aucune affaire, la Chambre s'est ajournée à samedi.

Les commissaires d'impeachment ont demandé tous les télégrammes envoyés d'ici le vendredi.

Le général Boynton dépose avoir entendu Ross dire le 14 avril qu'il voterait pour le 11e article.

Quelque 75 télégrammes particuliers envoyés d'ici ont été communiqués aux commissaires.

Les gens se plaignent de ce que le caissier de la Première Banque Nationale a permis à Butler d'examiner les comptes particuliers tenus par la banque.

Le Président Johnson figurait à pied dans une procession maçonnique aujourd'hui.

L'Etat de James Buchanan a empiré.

Washington, 20—Le comité du Commerce a rapporté à la Chambre aujourd'hui un bill mettant la Passe à Loutre du Mississippi dans les mains de James B. McClintock et John K. Scott, à la condition de tenir le chenal ouvert à une profondeur de 18 pieds, moyennant qu'il leur sera permis de lever un droit de 30 c. par tonneau sur les navires passant dans le chenal et tirant 14 pieds d'eau et au-dessus.

On [illegible] 18 mois pour se mettre à même d'exécuter les conditions du bill, et le corps des ingénieurs des Etats Unis examinera si, en effet, elles ont été exécutées. Le département est opposé au bill, mais comme le gouvernement a pendant nombre d'années alloué de l'argent pour améliorer ce chenal sans succès, le comité est disposé à favoriser le projet des gens qui entreprendront le creusement de la passe en jouissant du privilège de lever un droit spécifique de passage. Néanmoins, on ne demandera pas l'adoption de l'acte avant la prochaine session.

Washington, 20—On dit que les commissaires ont sommé, ou plutôt invité le Sénateur Henderson de comparaître devant eux. Henderson leur a adressé une lettre où il met en doute le droit d'interroger un sénateur, disant que l'affaire sera soumise demain au Sénat afin qu'il donne son opinion et décide.

Le mouvement pour la réduction à 50 cents de la taxe sur le whisky semble gagner du terrain.

Nouvelles Diverses.

Chicago, 20—Convention républicaine nationale.—Le gouverneur Ward a appelé la Convention à l'ordre. L'évêque Simpson a fait la prière. Carl Schurz a été choisi pour président temporaire.

Un comité composé de un membre de chaque Etat a été nommé pour la vérification des pouvoirs. Le Texas n'est pas représenté.

CONFÉRENCE GÉNÉRALE—Des pétitions pour unir les églises Méthodiste-Episcopale et Protestante Episcopale ont été référées à un comité ad hoc.

Une résolution pour l'organisation des prêcheurs de couleur dans une conférence séparée a été référée au comité de division.

Les Etats du Sud sont tous appelés. Il y a 19 nègres parmi les délégués. Le mouvement pour la vice-présidence est très vif. On pense que Wade sera en tête au premier ballottage.

Chicago, 20—Après avoir effectué son organisation la Convention s'est ajournée à demain pour attendre le rapport du comité sur la vérification des pouvoirs.

Charleston, 20—Les conservateurs de Charleston ont nommé pour maire le colonel Wm H. Patton, ex-officier de l'armée des Etats-Unis, qui a servi bravement pendant la guerre et qui est maintenant engagé dans une plantation de coton. Son concurrent est G. Philsburg, ex-agent du bureau, qui sera soutenu par la ligue de l'union nègre et par les extrêmes radicaux.

New York, 20—A une récente assemblée de grands capitalistes intéressés dans les réclamations contre le Mexique, assemblée dont faisait partie des hommes de Boston, Philadelphie, Chicago, Baltimore, Washington, Nlle-Orléans et autres villes, des résolutions ont été adoptées autorisant le général Straum à prendre telles mesures qui amènent l'affaire devant les gouvernements des Etats-Unis et du Mexique, de manière à ce qu'il soit possible d'arriver promptement à l'adjudication de ces réclamations.

On croit qu'elles s'élèvent à près de 10 millions de piastres et que M. Romero était à cacher les obligations anglaises et espagnoles du gouvernement mexicain. Il ignorait ou feignait d'ignorer entièrement celles des citoyens américains. L'affaire sera poussée avec énergie.

New York, 20—L'organisation de la nouvelle Compagnie du chemin de fer du Pacifique au Sud a été complétée aujourd'hui par l'élection de Francis B. Hoyt, de Boston, comme président; le général Clinton, de St Louis, vice-président, et W. L. Holsey, de New-York, trésorier.

Fort Monroe, 20—Il règne en ce moment une grande tempête du Nord Est.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 20 mai, 6 h. P. M.—Pas d'arrivages. Le steamer United States est sur la barre.

Marchés européens.

Liverpool, 20, au soir—Coton lourd. Vendu aujourd'hui 5000 balles. Uplands 11 7/8. Sur mer 11 5/8. Orléans en dépôt 12 1/8. Céréales calmes.

Marchés Américains.

New-York, 20, au soir—Coton plat, et nominalement en baisse. Vendu 200 balles. Mid. 31. Farine inférieure, en baisse de 5 à 10 c. Or 139 5/8. Sterling bien tenu.

New-York, 20 au soir—Argent plus facile. Prêts sur demande, de 5 à 6. Escompte, 6 à 7. Or, calme. Actions, calmes et fermes. Fonds publics, fermes à la clôture. 5-20 avec coupons, 109 5/8. 10-40, 104 1/8. 7-30, 107 3/4.

Mobile, 20—Coton plat à la clôture. Vendu, 200 balles. Middling, 28. Reçu, 177. Exporté, 125.

Savannah, 20—Coton plat et lourd. Middling, 29 à 29 1/2. Reçu, 338.

Charleston, 20—Coton. Pas de ventes. Les acheteurs demandent une baisse. Middling, nominalement à 30. Reçu, 59, Exporté pour le cabotage, 136.

Louisville, 20—Vendu aujourd'hui 204 boucauts de tabac de 6 à 7.00. Marché actif et en hausse. Farine superfine 8.75. Graisse 19.

Temps clair et agréable.

Cincinnati, 20—Farine et blé sans changement. Maïs 97. Bacon 14. Graisse 18 3/4. Beurre 28. Pommes 6 à 7.

St-Louis, 20—Tabac ferme. Farine languissante et calme. Maïs 87. Porc 28 50. Bacon actif. Graisse 19.

(Dépêches d'hier soir.)

Chicago, 20—Les résolutions de la convention des soldats et des marins endossent Grant et favorisent l'impeachment et la protection à l'étranger des citoyens naturalisés.

En passant le bureau de la *Tribune* la procession a poussé trois grognements.

La ville est pleine et le monde continue à arriver. Des sièges ont été préparés pour les délégués du Sud.

Washington, 20—Le *Chronicle* dit que les commissaires sont dans la joie au sujet de l'enquête sur la corruption. Aucun détail authentique n'a transpiré.

New Haven, 20—L'élection sénatoriale a donné pour résultat 124 votes pour Buckingham et 109 pour Dixon.

Liverpool, 20. Après midi.—Graisse languissante.

New-York, 20—Or 139 7/8. Sterling 110. Coton inactif et fléchissant. Mid. Upl. de 31 à 31 1/2.

ESPAGNE.

LE PROGRAMME DE M. GONZALEZ BRAVO.

Dans la séance de la chambre des députés espagnols du 24 avril, M. Gonzalez Bravo, président du conseil des ministres, a fait la déclaration suivante:

Nous étions un gouvernement de résistance à toute tendance révolutionnaire; c'est là ce que nous sommes encore. Nous formions un gouvernement qui avait accepté la situation créée par les réformes législatives antérieures; nous nous soumettons encore à cette situation.

Nous formions un gouvernement qui présentait au parlement toutes les questions d'intérêt public; nous continuerons encore, c'est là ce que nous avons l'intention de faire. Voilà nos principes, voilà nos intentions. Et quant aux questions de personnes, permettez-moi, messieurs les députés, de parler ici des questions de personnes, qui ont malheureusement tant d'influence dans notre pays. Quant aux questions de personnes, je dirai donc que si nous sommes fermes, si nous devons être très fermes dans des questions d'idées et de principes, dans les questions de personnes, il faut convenir qu'il est besoin, qu'il est nécessaire de voir un esprit large et élevé de générosité et de conciliation présider aux conseils de la couronne, et cela surtout dans les circonstances actuelles.

Je crois avoir fait les déclarations convenables pour ne point laisser ignorer au Congrès la situation de notre esprit, la fermeté de nos intentions et la tendance qui nous guide. C'est à vous, à présent que vous êtes prévenus, de voir si nos actes répondent à nos actions: nous avons confiance qu'ils y répondront; sachant ce que nous avons perdu, nous avons confiance dans le pays que vous représentez; nous avons confiance dans les idées que nous professons; nous avons confiance dans la raison profonde que possèdent chez vous tous ces objets élevés dont j'ai parlé devant vous, et, tout en étant bien plus faibles que celui qui nous présidait, nous sommes au moins, quant aux intentions, aussi forts que lui pour maintenir ces objets sacrés à la hauteur du progrès. La révolution nous trouvera sur la brèche quand elle se présentera; si elle se présente sans armes, elle nous trouvera partout armés de la juste répression autorisée par la loi.

Partout où nous verrons des hommes sincères amis du trône, des institutions, des bases élémentaires de notre société, de nos idées, de nos traditions religieuses, quelle que soit leur attitude, en eux nous ne verrons pas des ennemis.

Messieurs, deux mots encore: Le duc de Valence a cessé de vivre, son action ne peut plus se faire sentir, mais son souvenir est gravé au fond de nos âmes. La reine, dans sa haute bonté, m'a fait président du conseil; ce n'est pas moi qui préside le conseil des ministres, c'est l'ombre du duc de Valence, c'est sa mémoire qui nous présidera.

UNE COMTESSE CONDAMNÉE POUR EMPOISONNEMENT.

Nous empruntons au *Moniteur* le compte-rendu de cette affaire dont nos lecteurs connaissent déjà les faits:

Le 22 courant ont commencé, à Vienne, les débats d'une mystérieuse affaire qui excite à un haut degré la curiosité publique. C'est un procès d'empoisonnement. Deux personnes, la baronne Julie d'Ebergenyi et le comte Gustave Chorinsky, sont accusés d'avoir empoisonné la comtesse de Chorinsky. Le comte est en ce moment en prison à Munich, où il ne sera jugé qu'après la baronne d'Ebergenyi. Cette dernière est née à Szecsen, en Hongrie, elle est âgée de vingt six ans, catholique, non mariée, et chanoinesse du chapitre noble des dames de Brün.

Voici l'acte d'accusation:

"Mathilde Rueff, née à Munich, de parents bourgeois, le 16 mai 1833, s'est destinée au théâtre; elle appartenait, il y a une dizaine d'années, au théâtre de Linz (Moravie). Là, elle fit la connaissance du comte Gustave Chorinsky, officier de garnison et fils du gouverneur-général de la Basse Autriche. Des relations intimes s'établirent entre eux. En 1860, ils firent bénir leur union à Rome par l'Eglise; mais le bonheur du jeune ménage ne devait pas être de longue durée.

"Déjà, en 1864, nous retrouvons la comtesse Chorinsky, abandonnée par son mari, dans la maison de ses beaux-parents, à Vienne, qui l'avaient recueillie avec beaucoup d'affection.

"Des lettres, qui seront produites dans le courant des débats, prouveront combien ces beaux parents, si justement considérés, aimaient et estimaient leur bru, Mathilde Chorinsky.

"Mais le mari, oublieux de tous ses devoirs, ne voulut pas même laisser cette asile à sa femme.

"A la suite d'une blessure reçue sur le champ de bataille, en 1866, il revint à Vienne, et ne consentit à rentrer dans la maison paternelle qu'à la condition que sa femme en sortirait.

"La comtesse Chorinsky, pour épargner à son père et à sa mère de donner à leur fils les soins qui leur étaient nécessaires, quitta cette maison hospitalière; seule et abandonnée, il lui fallut chercher un nouvel abri.

"Après avoir demeuré dans plusieurs villes, elle se fixa définitivement à Munich, au mois d'octobre 1867, elle avait loué un appartement chez une femme honorable, la veuve Elisa Hartman, rue Amélie 12.

"Le mercredi 20 novembre et le jour suivant, la comtesse Chorinsky, qui avait pris le nom de baronne Lodsky, reçut la visite d'une dame dont elle fit la connaissance, racontant que cette dernière était Viennoise, de bonne famille, séparée de son mari, qui la maltraitait, et lui avait engagé sa parure de diamants.

"Elle avait dit à un des témoins que cette dame l'avait invitée au théâtre, et que de son côté elle lui avait offert le thé.

"Ce thé fut servi chez la comtesse Chorinsky dans la soirée du 21 novembre, et les circonstances de cette soirée, messieurs, seront détaillées dans le courant des débats.

"Vous apprendrez que la dame en question se trouvait chez la comtesse Chorinsky, de quatre à sept heures du soir, et que, vers six heures, la comtesse Chorinsky pria le témoin Fanny Hartmann de lui prêter sa lorgnette. Ce fut la dernière fois que la comtesse a été vue vivante.

"Après que Fanny Hartmann se fut éloignée, la dame étrangère vint chez elle vers six heures et demie, la pria de lui chercher une voiture pour aller au théâtre. Fanny Hartmann sortit pour se rendre à ce désir. Elle revint après environ [illegible] d'absence, elle revint et trouva l'appartement de la comtesse Chorinsky fermé. Fanny Hartmann pensa que les deux dames étaient parties.

"Le lendemain, vendredi, 22 novembre, on ne vit point la comtesse Chorinsky. On n'y fit guère attention. La famille Hartmann pensa qu'elle se trouvait chez la dame étrangère. La comtesse Chorinsky avait d'ailleurs dit qu'elle [illegible] on ne s'occupait pas du moment où elle rentrait.

"Comme on ne la revit pas le samedi, Elisa Hartmann s'informa à l'hôtel des Quatre-Saisons, où logeait l'étrangère. Celle-ci était partie le jeudi. La veuve Hartmann eut des soupçons et s'adressa à la police.

"La porte de l'appartement était fermée à l'intérieur; on y pénétra d'un autre côté et on trouva la comtesse morte, étendue à terre entre le canapé et la table.

"La justice fit procéder à l'autopsie du corps; il en résultat de graves soupçons d'un empoisonnement, soupçons que confirma l'analyse chimique.

"Les médecins conclurent que la comtesse Chorinsky avait succombé à un empoisonnement par l'acide prussique, dès la soirée du 21 novembre, c'est à dire le jeudi, et que la mort avait dû être très rapide.

"Messieurs, les débats établissent clairement qu'il ne peut être question ni de suicide, ni d'assassinat commis dans l'intention de voler: rien de ce qui a précédé et suivi la mort ne permet cette supposition; c'est un crime commis au profit d'un intérêt particulier, par des personnes pour qui la victime était un obstacle.

"On fut porté à conclure que la dame inconnue de Vienne, qui s'était trouvée seule en société avec la comtesse Chorinsky, dans la fatale soirée du 21 novembre, n'était pas étrangère à sa mort.

"Cette dame, ainsi que vous le savez, messieurs, arrivée par le train de Munich le 20 novembre au matin, était descendue, sous le nom de baronne Marie Vay, de Vienne, à l'hôtel des Quatre Saisons, et elle était repartie le 21, à sept heures du soir, visiblement émue et avec une grande précipitation.

"Le lundi 25 novembre, pendant qu'on recherchait cette femme, le comte Gustave Chorinsky, mari de la victime, arrivait à minuit avec son père.

"La police l'avait déjà informé du décès.

"Le service de sûreté de Munich avait constaté que peu de temps avant, le comte s'était enquis auprès de la police de la demeure de sa femme.

"On avait remarqué, en outre, que juste au moment du décès de la comtesse, son mari faisait, pour ainsi dire, étalage de ses sentiments haineux contre elle.

"Ces détails et la conviction que le crime ne pouvait avoir été commis que par quelqu'un ayant fort bien connu la comtesse, décidèrent les autorités à faire arrêter le comte Chorinsky le 26 novembre.

"Le comte fut trouvé porteur de plusieurs portraits-cartes.

"Soumis à l'examen de quelques personnes, ces portraits sont reconnus pour être la photographie de la dame désignée jusqu'alors sous le nom de baronne Marie Vay et soupçonnée d'avoir trempé dans le crime. Ce fut alors que le comte Chorinsky avoua que la dame du portrait était la baronne Julie d'Ebergenyi, et qu'il était en relation avec elle.

"Il y avait là des raisons suffisantes pour motiver un mandat d'arrêt. Les agents, porteurs de ce mandat, trouvèrent Julie d'Ebergenyi prenant le thé chez sa sœur, où elle était gaie comme d'habitude.

"L'instruction contre la baronne mit au jour tant d'indices, tant de preuves, que le tribunal impérial n'hésita pas à l'accuser formellement du crime d'assassinat.

"Je me bornerai, messieurs, à établir les principaux chefs d'accusation.

"Quand j'aurai démontré que les rapports les plus intimes existaient entre le mari de la victime et Julie d'Ebergenyi, qu'ils étaient fiancés, qu'ils avaient fixé leur mariage à une époque très rapprochée et que l'accusée se considérait déjà, même avant la mort de la comtesse, comme la femme du comte Gustave Chorinsky, la haute cour sera convaincue que la victime était un obstacle, et parce qu'elle jouissait d'un revenu qui devait, en partie, fournir les moyens d'existence au couple futur.

"Je suis en mesure de prouver à la haute cour que Julie d'Ebergenyi avait su se procurer un poison pareil à celui qui a causé la mort de la comtesse Chorinsky; qu'elle possédait encore une partie de ce poison le jour de son arrestation, et que, pour l'accomplissement du crime, elle s'est servie d'un faux passe-port et de fausses lettres de recommandation.

"Vous verrez que Julie d'Ebergenyi se trouvait, le jour du crime, à Munich, sous un nom qui n'était pas le sien, que jusqu'au moment où l'assassinat a été commis, elle a seule visité la comtesse, et qu'aussitôt après elle est partie en toute hâte.

"Il vous sera démontré jusqu'à l'évidence qu'on a trouvé chez Julie d'Ebergenyi des objets ayant appartenu à sa victime et qu'elle s'est efforcée d'en faire disparaître d'autres.

"Toutes ces circonstances, que j'espère, messieurs, établir dans le courant des débats, et dont la certitude me paraît irréfutable, ont engagé le procureur impérial, sur la proposition du tribunal supérieur, à reconnaître Julie d'Ebergenyi comme accusée, à juste titre, d'avoir, le 21 novembre 1867, donné la mort par le poison à la comtesse Mathilde Chorinsky, dans son appartement, à Munich, et de s'être ainsi rendue passible de la peine prévue par les articles 134 et 135 du Code pénal."

Julie Ebergenyi a été condamnée à vingt ans de travaux forcés, à la perte de ses titres de noblesse et aux frais du procès.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 20 mai.

Nous n'avons à constater aucune amélioration sur le marché monétaire. Les achats de billets de ville à bas prix a absorbé une grande partie des capitaux. Les billets se font, dans les rues, à 1, 1 1/4 et 1 1/2 par mois et les billets hypothécaires à 11, 12, 13 et 15, suivant les garanties.

L'or a ouvert à 140 5/8 (139 3/4 à New-York) et, après une demande modérée, a clos à 140 1/2 à 140 3/4. Les transactions comprennent: $5000 et $1500 à 140 1/2, $5000 et $20,000 en deux sommes égales à 140 5/8 et $1000 à 140 3/4.—Dans l'argent, une vente de $1800 en demi piastres américaines a eu lieu à 136 5/8. Cette monnaie est cotée à 136 à 136 1/2; les piastres américaines à 143 à 143 1/2 en monnaie courante et 2 à 2 1/4 de prime en or.

Il s'est fait très peu de chose dans le change étranger. La rareté des offres a amené une légère hausse. 1,000 livres sterling No 1 se sont vendues à 153 3/4, 2,000 livres à 153 3/8, une traite de navire de 1,000 livres au-dessous des plus élevées de nos cotes et 1,000 livres de banque à 154 1/2.—Dans le change sur France, 25,000 francs, en change commercial No 1, à 3 68 3/4 et 25,000 à 3 67 1/2.—Le sterling peut être coté à 152 3/4 à 153 1/4 et 153 1/2 le connaissement bon à No 1 et clear à 154 et 154 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3.70 à 3 67 1/2 le premier et 3.65 le second.

Les offres de change américain ont été limitées, mais comme il n'y a guère eu de demande pour les remises, les cours se sont à peine maintenus. Les banques ont continué à tirer sur New-York à 1/2 pour cent de prime, taux auquel la demande a été modérée sur les comptoirs. Les ventes de change commercial embrassent $25,000 à 1/8 à 1/4 de prime: $10,000, $10,000, $10,000 et $28,000 à 5/16; $6000 à 3/8 et $10,000 à trente jours à 3/4 d'escompte. Les banques ont vendu $20,000 à 7/16. Quelques autres ventes de change de commerce ont eu lieu à 1/4.

Une vente de 200 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane s'est faite à $21 25. Il y a demande de bons consolidés de la ville à 75 à 76.

Dans les billets de ville, les acheteurs ont obtenu un nouvel avantage. On a vendu $6000 à 35 d'escompte, $800 à 35 3/4, $3000 et $5000 à 36, $2000 et $5000 à 36 3/4, $3000 à 36 7/8 et $10,000 à 37.

Les courtiers ont acheté les petites sommes à 36 1/2 et jusqu'à 38 d'escompte; ils ont vendu aux contribuables à 35 à 37.—Les billets de l'Etat sont cotés à 49 à 50, ce qui indique une nouvelle baisse.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 20 mai 1868.

COTON—Le mouvement a été restreint, aujourd'hui, tant par l'exiguïté de l'approvisionnement offert que par la disparité qui règne dans les vues des acheteurs et des vendeurs, mais, grâce à une demande assez animée—laquelle a été accompagnée d'offres des prix de clôture d'hier—les ventes ont pu embrasser un montant de 1500 balles. Les facteurs en général ont demandé des prix plus élevés que nos cotes, mais, pour agir conformément aux affaires de la journée, nous répéterons nos chiffres de clôture d'hier soir, savoir: good ordinary 28 à —, low middling 28 1/2 à 29 et middling 29 1/2 à 30 c. Ces chiffres, on voudra bien se le rappeler, ont été donnés dans notre dernier rapport pour être des chiffres qui se rapprochaient le plus des prix de clôture et pour être de 1/2 c. plus bas que les taux payés de bonne heure le matin même.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui		58
" précédemment		659327
Cotons avariés, épars, &c, &c.		3329
		653624
		668880
Expédié aujourd'hui	0000	
" précédemment	635611	535611
Stock en mains		33269

TABAC—Une demande active de tabac riche et lourd n'a cessé de se faire pour l'exportation durant ces quelques jours qui viennent de s'écouler. En même temps la demande des grades plus élevés est limitée, et comme on le verra par ce qui suit, il ne s'est vendu que bien peu de ces dernières sortes. Les transactions ont embrassé environ 400 boucauts, dont 4 à —, 5 do de lugs à 7 3/5 c, 1 et 5 boucauts à 7 c, 95 bts vieux lugs à 7 c, 42 bts à 7 3/4, 14 bts de factory lugs à 6 c, 15 bts de low admitted de Clarksville à 8 c, 1 boucaut 10 c, 3 do du District de l'Ouest, admitted, en partie vieux, à 11 c., 10 boucauts refused et good admitted à 12 c, 27 bts à 11 1/4 c, 38 bts à 12 3/4 c, 23 et 31 à 13 3/4 c, 2 à 13 c, 2 et 25 bts à 14 3/4 c, 1 à 15 c, 11 à 15 3/4 c et 4 à 16 3/4 c. Nous avons revisé les chiffres des bas grades, lesquels ont haussé d'environ 1/4 c la livre depuis notre rapport de vendredi. Toutefois, les chiffres des hautes qualités sont restés les mêmes. Nous cotons comme suit, savoir: Léger—Refused, 6 à 7 1/2, com. leaf, 8 1/2 à 9 1/2, medium, 10 à 10 1/2, bon, 12 à 14, fin 15 à 17 cts, choice selections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused 7 1/2 à 8 1/2, com. leaf, 10 1/2 à 11, medium 11 à 12 1/2, good 14 à 16, fin, 18 à 20, et choice selections 18 à 22.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er septembre 1867 bts		3191
Arrivé hier	328	
Arrivé précédemment	8,398 —	8726
		11917
Exporté hier	00	
Exporté précédemment	6256 —	
Emballage, Consommation	773 —	7029
Stock en mains, à bord de nav.		4883

[illegible] gonta, de St Louis, est arrivé ici depuis notre dernière revue.

SUCRE ET MÉLASSE—Le sucre de Cube est en demande, mais le stock en est faible et la demande en est conséquemment bornée. Il s'en est vendu aujourd'hui 375 caisses des Nos 12 et 13 à 12 7/8 à 13 1/8 la livre.

Le peu de sucre de la Louisiane qui se trouve sur le marché se vend en détail à 11 1/2 c la livre de fair, 15 1/2 à 15 3/4 c pour le prime, 16 à 16 1/2 c pour le jaune clarifié et 16 1/2 à 17 c pour le blanc. La demande de mélasse de Cube est aussi bornée à cause de l'exiguïté de l'approvisionnement de l'article. L'article, pris par chargement, est coté à 48 à 58 c le gallon, selon la qualité.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Mollie Able, de St Louis est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché n'a pas montré beaucoup d'animation aujourd'hui,—les commerçants s'étant déjà abondamment pourvus de l'article—et les ventes n'en ont pu embrasser que 850 barils, dont 200 de triple extra, à des conditions privées et 100 d'extra de choix à $14 75, 100 de double extra à $10, 100 de superfine, 100 de double extra à des conditions privées, 100 d'extra de choix à $13 50 et 50 à $15 le baril.

MAIS—La demande de maïs a été bornée aujourd'hui, mais le stock en est faible et les prix fermes. Les ventes se sont bornées à 2000 sacs, dont 250 et 300 de jaune mélangé à $1 04 et 600 de blanc mélangé à $1 05, 150 et 100 de blanc à $1 07 1/2 le boisseau.

AVOINE—La demande est bonne, mais à des prix plus bas. Nous avons entendu parler de ventes faites aujourd'hui de plus de 3300 sacs, dont 2500 à des conditions privées, une partie à 83 c, 150 et 200 à 84 c 150 et 200 à 85 cents le boisseau.

SON—Se vend en petits lots au commerce à $1 50 les cent livres.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 mai 1868.

Arrivé, hier—329 bœufs du Texas, 30 veaux et veaux d'un an, 14 vaches à lait.

Vendu, hier—130 bœufs du Texas, 32 veaux et veaux d'un an, 16 cochons, 6 vaches à lait.

A vendre—395 bœufs du Texas, 206 veaux et veaux d'un an, 58 cochons, 635 moutons, 34 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	— — à — —
do do 2me qualité, par tête	— — à — —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité par livre net	45 00 à 55 00
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par tête	30 00 à 40 00
do do 3me qualité, par tête	18 00 à 25 00
Cochons par liv., gr.	— 10 à 11
Moutons 1ère qualité, par tête	— — à 4 00
do 2me do do	— — à 3 50
do 3me do do	— — à 1 25
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux d'un an, par tête	5 — à 10 00
Veaux de lait, par tête	— — à 10 00
Chèvres par tête	1 50 à 4

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé, à l'Asile, hier matin à 11 heures, à l'âge de 32 ans, le sociétaire VIRIGLIO, natif de Lavalle (Piémont). Les membres de la Société ainsi que ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à onze heures.

Par ordre du président.

21 mai Le secrétaire, BARBIER.

$100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6 ......RUE ST-CHARLES...... 6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 HEURES du matin à 9 HEURES du soir. 26 avril—2mPP

Julius Loeffler, (successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc., No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse 21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

United States Restaurant, No 128, RUE DE LA COMMUNE, Entre les rues du Camp et Saint-Charles, NOUVELLE-ORLÉANS. FRITZ HUPPENBAUER, Propriétaire. 21 mai

Bois de Fustic. 10 TONNEAUX BOIS DE FUSTIC (PALO MORA), en débarquement ex "Mexico", et à vendre par P. CUSACHS, 21 mai—3f coin Royale et St-Philippe

Divers! Divers! 92 BALLES BOUCHONS assortis. 380 colis DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, HUILES ESSENTIELLES. Essences de fruits assorties, etc., reçus récemment, et à vendre par P. CUSACHS, 21 mai—3f coin Royale et St-Philippe.

K. W. C.
2

K. W. C.
4.

JEUDI, Jour de l'Ascension, Il y aura dans l'Eglise de St-Vincent de Paule, 3me District, à 7 heures du soir, un sermon par le révérend Père Reculon.

Tous les bancs qui ne sont pas loués seront ouverts à la disposition des personnes. 21 mai—1f

Dissolution de Société.

LA Société ci-devant existant en cette ville, sous la raison sociale de Dupré, Grevemberg & Co. est dissoute de consentement mutuel à compter de ce jour. Nouvelle-Orléans, 20 mai, 1868. TURIAF DUPRÉ, LOUIS GREVEMBERG, OCTAVE DUPLANTIER, JOSEPH ALLARD PENISTON, (en commandite.)

LE SOUSSIGNÉ informe ses amis et connaissances qu'il continuera, en son nom seul et pour son compte, le commerce de groceries et les affaires de commission, au siège de l'ancienne maison Dupré, Grevemberg & Co, où il espère recevoir le patronage des clients de cette maison. 21 mai—3f LOUIS GREVEMBERG.

Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN convoi de passagers part, tous les jours, à 4 h. 30 P. M. et se relie avec des convois allant à Vicksburg et à Meridian. Il se relie également avec le chemin de fer Mississippi Central allant au Nord et à l'Est. Des convois dits "accomodation" partent, le dimanche, à 7 h. 40 du matin, vont jusqu'à Brookhaven qu'ils quittent, pour le retour, à 3 h. 30 du matin les lundis. Ils arrivent ici à 11 h. 15 du matin. Les billets d'excursion servent sur les convois du samedi ou du dimanche allant au Nord et les convois du lundi allant au Sud. L'envoi du frêt part tous les jours (excepté les dimanches) à 6 h. 40 A. M. J. S. WILLIAMS, Surintendant général, ED WARE, Agent général pour les passagers, JAMES YONGE Agent général pour le frêt. 21mai—1y

Avis au Public.

AVIS est par le présent donné au public que l'OUVERTURE de la Fête Champêtre et Grand Tournoi, à cause du mauvais temps, est remise à mardi, 26 courant. GEORGE W. DUPRÉ, Secrétaire de la Société. 19 mai—6f

B. McKENNA, Ci-devant de la Fabrique de Soda de McCloskey et McKenna,

ANNONCE à ses amis et au public qu'il a ouvert l'établissement connu autrefois sous le nom de Salon de Lopez au No 169 de la rue du Canal, coin Dauphine, pour le débit de soda, mead, pâtisserie, crèmes à la glace et confiserie. — Le soda et le mead sont de la qualité si bien connue. B. McKENNA. 20 mai—1m

AVIS.

AYANT repris les affaires de mon ancienne maison, je viens annoncer à mes nombreux amis et au public en général qu'ils trouveront chez moi comme par le passé vins, liqueurs, whiskey, etc., dont j'aurai toujours en magasin un bon assortiment. JOSEPH BRUGERE, No. 59, rue de la Douane. 19 mai—1m PP

Imprimeurs--Attention!

ON demande un associé qui se charge du bureau d'un journal quotidien. C'est une excellente occasion pour un compositeur qui désire s'établir. G. C. WHARTON & Co., Agents pour les annonces, salle du "Merchants' Exchange Co." au dessus du "Louisiana National Bank," rue de la Commune. 19 mai—3f

Dr. V. GRIMA, 96, Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, de midi à 1 heure. *Traitement spécial des Maladies des Yeux.* 19mai—1m.

Sucre. Sucre.

150 boucauts sucre fully fair et prime, de Cuba, 300 caisses sucre brut et sucre jaune, do, 150 boucauts sucre blanc et sucre jaune, clarifiés, de Gonzales; à vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. H. D'MEZA, Bureau rue St Louis, No 10.

Mélasse de Cuba.

1000 boucauts mélasse Muscovado et "clayed", à vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 10.

Mélasse 'Sugar House' de Goodale.

150 barils, demi barils et barillets mélasse "Sugar House" de Goodale, à vendre en lots au gré des acheteurs par A H D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 10.

Mélasse recuite.

250 barils mélasse recuite de choix, 200 demi barils do do do, 200 barillets do do do. — Egalement — [illegible] mélasse recuite commune, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 10.

Charbon de bois, pour la rectification.

25 barils charbon à rectifier, à vendre par A. H. D'MEZA, 19 mai—1m Bureau, rue St Louis.

Bureau de la Compagnie Nationale d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie. 16 mai 1868.

LE lundi, 11 du courant, à une élection, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus Directeurs pour l'année— MM. Wm Whann, Geo W. Porch, B. L. Millaudon, Geo. W. Cochrane, J. M. Lapeyre, F. J. Emley, W. W. Howe, E. Schoeigaus, D. C. McCanu, W. Creevy, S. C. Emley.

Et aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, M. WM WHANN a été réélu Président et M. B. L. MILLAUDON Vice Président, à l'unanimité. E. N. GANUCHEAU, Secrétaire. 19 mai—5

LE DOCTEUR J. MARINGER, De la Faculté de Paris. A transféré son domicile et son office au No 75 RUE ROYALE. Consultations de 12 M. à 2 P. M. 17 mai—6f

Compagnie "La PETROLEUM & COAL OIL." Bureaux, No 55, rue St Charles (au premier)

LA réunion annuelle des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 1er juin 1868, à 5 h. P. M. à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année prochaine. Par ordre du Président, JULIEN MICHEL, Secrétaire. 17 mai—10f

A VENDRE.

LE fonds d'un MAGASIN DE DRY GOODS en détail, bien situé. L'acquéreur jouira de l'avantage d'un loyer très modique. S'adresser par la poste Lock box No 139. 17 mai—8f

A louer,

Une maison ayant un beau magasin au rez-de-chaussée, bon pour une bar ou tout autre commerce, et très bien située au centre des affaires du quartier français, rue Vieille-Levée No 245, entre Dumaine et St Philippe, en face le marché aux légumes. S'adresser pour traiter à de bonnes conditions chez M. Joseph Leblanc, 265 rue Vieille-Levée. 16 mai—7f

A VENDRE.

Belle PROPRIÉTÉ à Mandeville, face au Lac. S'adresser à J. V. GOURDAIN, Courtier, 26 avril—1m No 16, Place de la Bourse.

A LOUER:

ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré, sellier, rue Bourbon, 294, entre Dumaine et St-Philippe.

J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre. Rue Bourbon, 294, entre Dumaine et St-Philippe. 29 fév—3m—tlee 21

Avis.

LE Dr. D'AQUIN a l'honneur de prévenir sa clientelle qu'il a transféré son domicile au No 211 rue des Remparts, entre St Philippe et Dumaine. 1ermai—1m

Docteur V. Fortineau.

LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau et sa résidence sont rue de la Douane, No 119 encoignure Bourbon. Heures de consultation: de onze heures à midi. 29 mars—2m

EXCELLENTE OCCASION.

Magasin à Vendre POUR CAUSE DE MALADIE Avec un bail au gré de l'acheteur.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public, qu'à partir de cette date il vendra tout le contenu de son magasin, au dessous du prix coûtant. Malgré la réduction des prix, il fera une remise de 20 0/0 sur toutes les ventes au comptant, au dessus de dix piastres. Il vendra à de grands sacrifices une balance de confections en soie et volants en guipure de Cantal. Venez, et vous vous assurerez du bon marché. J. COLLON, 2 mai—1m Encoignure Royale et Ste-Anne.

Pois "Clayed" de la Caroline et Riz de la Caroline.

1500 Sacs Cow Peas de la Caroline du Sud, 75 boucauts Riz prime de la Caroline du Sud, reçus par les derniers arrivages de Charleston et à vendre, à des prix réduits pour clore des consignations, par PRICE, HINE & TUPPER. 21avril—1m Rue Carondelet, No 62

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÉS. 185 RUE DES REMPARTS 185.

M. ALCES a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $25 à $175 par millier. M. Alces garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo du premier choix.

En visitant la manufacture de M. Geo. Alces, le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux Expositions suivantes: "Louisiana State Fair," N. O., novembre 1867. "Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867. Et "Louisiana State Fair," N. O., janvier 1868. Les ordres adressés à la boîte No 248, P. O. N. O. seront promptement exécutés. 15mai—3m

GRANDE REDUCTION EN Marchandises Sèches.

E. GIQUEL, 126......RUE DU CANAL......126.

Partant sous peu pour l'Europe, afin d'y faire ses achats pour la saison prochaine, offrira, à partir de ce jour, tout son beau STOCK de Marchandises à une très grande réduction. Il engage les personnes qui ont besoin de ces marchandises à venir les examiner, avant d'aller ailleurs. Elles trouveront, tant en prix qu'en qualité, un très grand avantage. E. GIQUEL, 126, Rue du Canal, 126. 14 mai—10f

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (flueurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose. Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1 an

AVIS.

LE Dr. FAGET a repris son ancienne demeure, encoignure Bourgogne et St Pierre. Consultations: de onze heures à midi, et de 4 à 5 heures P. M. 16 mai—6f

DIVERS. DIVERS.

100 Barils Porc Mess, 25 1/2 do Bœuf pour famille, 25 tierçons Jambons fumés au sucre, 25 caisses "Breakfast Bacon," 500 barils Farine, super Extra, 50 do Farine de maïs, 1re qualité, 3000 caisses chandelles de "Star" 12, 13, 14 et 16 oz. 200 1/2 et 1/4 do do, 400 caisses de savon pour famille, 30 barils vieux Whisky "Bourbon", 50 do Whisky rectifié, 300 do vides, pour whisky, 100 1/2 do do de, 200 sacs Café Rio, 100 do "Pois de vache," de la Caroline, 200 caisses de tabac à chiquer, 25 do "Golden Eagle Sparkling Catawba," un article supérieur, manufacturé par Werk & son, de Cincinnati.

Maïs, Avoine, Son, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72 rue des Magasins et 91 et 93 rue Poydras. 16 mai—6f

Farine! Farine!! Farine!!!

LES soussignés ont été nommés par MM. LEONHARDT & SCHURICHT, de St-Louis, seuls agents pour la vente de leur célèbre marque de farine "Grey Jacket" qui a obtenu le premier prix de farine de choix, à la première Foire annuelle de l'Etat de la Louisiane. Les soussignés auront, en tout temps, en magasin, un bon approvisionnement de cette farine de choix. J. B. VANHORN & CO. Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, 16mai—1m et 91 et 93, rue Poydras

JULES DUBALEN, Successeur de D. Lopez. Au coin des Rues Chartres et Conti. FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c. SODA ET GATEAUX. CAFÉ GRILLÉ ET MOULU. Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands. 13mai—1an

Chemin de Fer Central de l'Illinois.

DEUX convois quotidiens du Caire, se reliant avec tous les points de l'Est et de l'Ouest, et un seul changement de chars, du Caire. Excellents chars de nuit. Chars de dames sur tous les convois. Aussi bas prix et autant de vitesse que sur aucun autre chemin de fer. JAMES T. TUCKER, Agent général au Sud. M HUGHITT, Surintendant général. 13mai—1m

Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est. Nlle-Orléans 6 mai 1868.

AVIS est donné, conformément à la 7e section de l'acte d'incorporation que les livres de souscription pour [illegible] de la Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est (ancienne Compagnie du Chemin de fer du Golfe du Mexique) sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie, No 183 de la rue de la Commune. B. L. MILLAUDON, Président. 7 mai—30 f

Photographies. Photographies.

S. ANDERSON vient d'ouvrir, au No 183 de la rue du Canal (les trois bâtisses sœurs) une galerie où il a introduit tous les perfectionnements modernes nécessaires. Il est maintenant prêt à exécuter des photographies ordinaires et colorées et tout ce qui se rattache à son art, dans un genre qui n'a pas encore été égalé ici. Le public est invité à venir visiter la galerie et examiner les spécimens. S. ANDERSON. Rue du Canal, No 183 (Les trois bâtisses sœurs) 26avril—1m

WASHINGTON EXCHANGE, RUE St.-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal. D. M. STELLA, Propriétaire. 4 fév—1an

Loterie de la Havane.

LE soussigné remplit promptement les demandes de billets de la Loterie de la Havane. Il paie la prime la plus élevée sur un lot gagnant quelconque de la dite loterie. Les personnes qui désirent souscrire à un numéro quelconque peuvent s'adresser à lui. D. BORNIO, rue Gravier No 77, rue Royale No 135 et rue de la Commune No 166. 3avril—1m

MME WILLMER qui a l'aide du magnétisme a fait d'innombrables cures en Europe et en Amérique, offre ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. Les personnes atteintes de maladies chroniques et les dames souffrant d'irrégularités ou stériles peuvent la consulter avec la certitude d'un soulagement. Consultations (strictement confidentielles) au No 227 de la rue du Canal, ou s'adresser à la boîte 3112 du Bureau de Poste. 25 avril—1m

Avis.

GRANDE DEMANDE D'ACHATS DE PROPRIÉTÉS dans le carré de la ville et autres Districts. Aussi, Fonds à placer sur hypothèque à des taux raisonnables, à l'office de J. SAUVAGE, Courtier, No 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 24 mars—2m

Avis important.

MR. J. A. JAQUET a l'honneur d'informer ses abonnés et le public en général qu'il vient de transporter son magasin et CABINET DE LECTURE au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre. On y trouvera un assortiment complet de Romans, de Livres classiques, de Cartes à jouer, de Papeterie, d'Objets de fantaisie; et un grand choix de MONDE ILLUSTRÉ qu'on offre soit en vente, soit en abonnement. 3 mai—1m

AVIS.

M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBÉ & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesure et dans le plus bref délai, tous les vêtements qui lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français et américains, ainsi qu'un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, choisies par lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés. JOS LEBLANC, 265, rue Vieille Levée, 29 avril—1m entre Ursulines et St-Philippe,

St James Vermicelli et Macaroni Manufactory.

VERMICELLI, MACARONI, LAZAGNY, TRENETTI, et autres Pâtes alimentaires. Dépôt, No 93, rue de la Vieille Levée, Nouvelle Orléans. 3 mai—1m A. C. TREMOULET, agent.

SCIES CIRCULAIRES.

A VENDRE, AU PRIX COUTANT, des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique anglaise. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS, 29 avril—1m au coin des rues Delord et Foucher

CONSERVEZ LA FRAICHEUR. LES CRUCHONS ESPAGNOLS Sont économiques en été AVIS AUX FAMILLES. A vendre au No 8 de la rue Toulouse entre les rues Chartres et Levée. 28 avril—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU. Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris. Rue Conti et Bourgogne. 26 août

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO., Importateurs, offrent à Bas Prix: TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et cirées. NATTES—500 rouleaux nattes de Chine, 100 pièces de coco. STORES—Couvertures de tables et de pianos. DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre. RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c. COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c. CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un lot de pin jaune pour planchers et plafonds. ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 164. 1nin—1an.

Bois, Charbon, Sable, &c. J. C. KATHMAN, (*Fabrique de Toits des Tropiques*), Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage, RUE BIENVILLE, No 224, Coin Marais, Nlle Orléans.

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars—3m

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ, Moulin à raboter et chantier de bois de construction. Au coin des rues Toulouse et [illegible], Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes prêts à la préparation de tous les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c, nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation. LEEDS & CO. déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

Loterie de l'Etat de la Géorgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 20 MAI. —No 290—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
10	44	21	56	38	23	49	32	76	59	33	26	53	25

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les tirages ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir. Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent, 12 mai—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE. Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air.... Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $25 par mois, et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $8 par semaine, de 80 cts, à $1 25 par jour. (Vin de 75 cts, à 50 cts.) Prix de la pension avec logement de $25 à $40 par mois. On s'abonne à $1 la douzaine de repas. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 15 cts à 25 cts. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 23 13 mai—1m Mme J. S. LASBENNES.

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison, dans cette partie du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga. Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour $3 00; " semaine 18 00; " mois 65 00.

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré en gré pour la saison. 17 mai—3 a B. MARGOT, Propriétaire.

HOTEL A BILOXI, Tenu par M. Boulo.

M. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public, en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi, attachés à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs. 8 mai—1m

Ancienne Maison Lesrade — (Mandeville.) FRANÇOIS COLOMES, SUCCESSEUR.

LE Soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis en particulier, qu'il vient de faire l'ouverture de cette maison; qu'on y trouvera, comme par le passé, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat pour les gourmets. La plus grande attention sera donnée au choix des vins et liqueurs. Les prix sont de deux piastres par jour à table d'hôte—vin compris. L'établissement est aussi pourvu de chevaux et voitures à la disposition des voyageurs ou pensionnaires. NOTA —Eau minérale des sources d'Abita. 21av—1m

ORLEANS EXCHANGE. RESTAURANT-HOTEL. A MANDEVILLE, rue Girod, en face du wharf.

Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera SAMEDI 25 avril, l'ouverture d'un grand Restaurant Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café, un Billard, un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hôtels. On les enverra chercher en voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et un pavillon sera hissé, au moment de l'atterrage, en face de l'hôtel. 24 avril—1m F. AUGUSTE.

RESTAURANT BARTHE A MANDEVILLE. Le Restaurant Barthe sera ouvert au public le SAMEDI 25 avril. Les personnes qui visiteront ledit restaurant trouveront une table d'hôte, service à toute heure [illegible] Excellents Vins et Liqueurs. Chambres garnies. Prix modérés. Chambres à bains, ustensiles de pêche, bateaux de promenade (à la voile et à rames) gratis. 25 avril—1m

Hôtel de Pointe Claire.

CE célèbre hôtel sera ouvert vers le 15 mai. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement sera ce qu'elle a toujours été avant la guerre. Pointe Claire est un des endroits les plus salubres du Sud, ainsi que le prouve les grandes épidémies qui ont sévi à la Nlle-Orléans et à Mobile en 1853, 1858 et 1867. Il ne s'y est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune.

Les bains de mer surpassent tous ceux des bords du golfe. Les bains sont à quelques pas de l'hôtel. Les pensionnaires pourront demander, en tout temps, des bains d'eau de mer.

Le poisson et les huîtres y abondent pendant toute la saison.

Les propriétaires de voitures et de chevaux y trouveront d'excellentes écuries.

On s'est assuré un corps de musiciens pour les danses du soir.

Un beau steamer à basse pression fera le service régulier entre Mobile et Pointe Claire. Il partira tous les jours de Mobile.

—PRIX— Par jour $4; Par semaine $24; Par mois $100.

Le propriétaire remercie sincèrement le public de l'appui accordé au "Battle House" et espère qu'il lui sera continué. A. M. GODFREY, propriétaire de l'hôtel de Pointe Claire, et du Battle House de Mobile 19avril—1m

INSTITUTIONS

COLLEGE COSMOPOLITE. DIRIGÉ PAR CH. CARON, Rue du Canal, 289.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—classe du jour, de 9 heures à 3 pour les garçons; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes. Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 19mai—1an

Institution Audubon, Dirigée par M. A. DARROT. 137......Rue Dumaine......137 Entre Bourgogne et Remparts.

DES professeurs de mérite reconnu sont attachés à l'établissement. 21avril—1m

INSTITUT IRVINGTON, A IRVINGTON (New-York.)

CETTE pension (française et anglaise) de jeunes garçons, établie d'abord à Baltimore, (Md.) vient d'être transportée à IRVINGTON, New-York. Cette ville située sur la Rivière Hudson, à vingt-trois milles de la ville de New-York, et ancienne résidence de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté. Les cours d'études embrassent toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires, s'adresser à A. BOURSAUD, principal. Référence: Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 180. 21mars—2m, 3fpe

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON. No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825,] Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Barres à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud. 14 sept—1an LEEDS & Co.

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE 416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les ratéliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les ratéliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, et coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 186......RUE DU CANAL......186 entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—1PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—1PP le M

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans. Bureau, rue du Camp, No 73, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867	$321,590 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c. payées dans la même période	217 740 78
Actif le 31 décembre 1867	278,794 02

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques des mers, des rivières contre les pertes et les avaries causées par les incendies. ALFRED MOULTON, Président, Wm M. PERKINS, Vice-Président, A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs— J. M. Allen, J. H. Ludwigsen, F. K. Converse, A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May, B. F. Ethell, John F. Moore, Robert Hare, Wm M. Perkins, J. E. Isenbour, John C. Rogers. 12 fév—11 m t. l. 2 jours.

AGENCE GENERALE

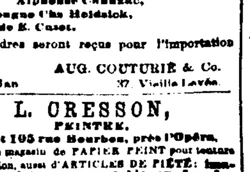

Eau-de-vie [illegible] de Fergeld Fils, De Alphonse Cabanne, Champagne Chs Heidsieck, Porte de E. Cazet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIE & Co. 2fév—1an 37, Vieille Levée.

L. CRESSON, PEINTRE, 103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra, Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, &c. &c. 8 nov—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky POUR LE 20 MAI — CLASSE 24. Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
67	40	36	77	58	7	65	15	30	5	56	62	51	3

Le soussigné donne ses renseignements et paie les 10 gagnants de toutes les loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts. 8 avril—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIÈME ETAT ANNUEL Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.

Primes sur risques d'incendie		$110,128 22
" " de navires		37,314 14
" " de mer		52,9[illegible] 56
Risques non expirés le 30 avril 1867		35,941 9[illegible]
		$236,235 32
En moins, primes remboursées.		4,730 19
Montant des primes		221,506 13
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$19,044 19	
" sur les rivières	25,593 42	
" sur mer	33,090 50	
Total des pertes	77,728 11	
Réassurances	9,736 90	
Dépenses et intérêt de scrip; en moins, escomptes et intérêt	10,296 59	
Taxes et revenu int	9,771 06	
Vingt cinq et quinze pr cent remboursé	25,896 88	
En réserve pour risques non expirés	37,506 33	
		$171,396 63
Bénéfice net		50,000 00
L'actif de la Compagnie est:		
Prêts garantis		17,725 00
" " par hypothèque		19,160 00
Effets à recevoir pour primes		7,569 45
Actions bons et autres garanties		146,308 83
Propriétés foncières		15,989 06
Comptes individuels pour primes		40,956 91
En caisse		63,553 08
Scrips d'autres Compagnies		2,085 45
		312,997 28

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867. S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt piastres par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de racheter vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868 six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS — A F Bader, A Chiapella, L F Generes, L Moulor, W S Schmidt, R W Adams, C Cohn, B Saloy, J J Fernandez, A Consin, J A Seignouret, P L Millaudon, J Goldstein, V Barthe, C Blanchin. 14 mai—1 m

ONZIEME TABLEAU ANNUEL De la Compagnie d'Assurance Hope" de la Nouvelle-Orléans. BUREAU, No. 21 RUE DU CAMP.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868		$158,583 6[illegible]
Savoir:		
Sur les risques d'incendie	$87,507 85	
Sur les risques de mer	54,977 12	
Sur les risques de rivière	15,978 71	$158,827
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	15,061 20	
Sur les risques maritimes	34,112 85	
Sur les risques de rivière	15,164 22	64,33[illegible] 37
Moins — Les primes remises	4 4[illegible] 21	
Réassurances	15 273 58	
15 et 25 0/0 remis aux assurés	25 451 05	
Taxes	11,483 00	56,615 24
Dépenses, intérêt en moins	14,177 99	135,132 26
En réserve pour les risques non terminés		$23,391 48

— L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets hypothécaires sur des propriétés foncières dans cette ville, valant le double du montant	$124,836 30
Prêts garantis par nantissement	14,615 28
Effets pour primes à courte échéance	11,433 24
Dû par des Compagnies d'Assurance locales	6 5[illegible] 16
Scrips	1,844 00
Actions de la Compagnie "Valette Dry Dock"	5,000 00
Biens fonciers	21 [illegible] 38
Actions de banque et autres actions	5 47 50
Primes en voie de perception	[illegible]
En caisse	51,813 48
Total de l'actif	$273 391 48

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie. HY PEYCHAUD, Président. LOUIS BARRETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 15 mai 1868. PAUL W. COLLENS 3me Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans.

— DIRECTEURS. — Lafayette Folger, F. Malochée, John J. Adams, Thos. N. Blake, F. A. Ducros, C. W. Bradbury, Aug. Couturié, T. D. Miller, Hy. Peychaud. 14 mai—1m

Compagnie d'Assurance Germania.

LE 13 du courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Mayer, H. Zuberbier, D. Michel, O. H. Karstendick, Fred del Bondio, Chs Bendix, A. Eimer Bader, Chs Loeffler, F. A. Luling, J. F. Krantz, Thomas Schorr, Louis Schwarz, August Koenig, George Merz, H. Blasco, C. J. Forster, A. Marks, S. Friedlaender, J. A. Blaffer, W. Goldenbow, H. F. Klumpp, Chs. Pothoff, J. P. Weckerling, [illegible]

[illegible] 20 avril—2 m [illegible] Secrétaire.

Compagnie d'assurance du Commerce. SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes [illegible] expirée le 3 mars 1868:

Primes d'incendie	$52,8[illegible] 44	
Primes de rivières	79,[illegible] 29	
Primes de mer	29 808 00	$161,662 75
Pertes payées:		
Pertes par incendie	$13 659 59	
Pertes sur les rivières	84,244 39	
Pertes sur mer	24,373 79	
		$122,277 42
Escomptes sur primes	20,897 97	
Taxes	4 790 01	
Réassurances	5,192 26	
Primes remboursées	419 00	
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins	29,820 66	$197,189 31
Actif en caisse	$22,904 11	
Effets à recevoir	8 063 92	
Meubles	3 673 85	
Primes dues	24 098 46	
Billets pour actions	554,225 00	
		$598,973 44

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie. S B BUCKNER, président. GEO. O SWEET secrétaire.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 21 avril 1868. PARIS CHILDRESS, 2e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans. 22avril—1an

Wm. B. MORRIS & Co. AGENCE D'ASSURANCE. 57......Carondelet......57

ÆTNA, DE HARTFORD. Actif......$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN. Actif......$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS. Risques d'incendie, de rivières et de mer faits. 10 sept—1an